

Paroi de douche Alterna Verseau 2, accès d'angle, porte coulissante 80 x 80 cm

Code produit: 7716459

Code EAN: 03306940946895

Descriptif

Paroi de douche VERSEAU accès d'angle porte coulissante (2 éléments mobiles et 2 élémennts fixes).

- Ouverture en angle
- Profilé en aluminium finition blanche
- Poignées en ABS
- Verre de sécurité transparent épaisseur 5 mm sur les parties mobiles et 4 mm sur les parties fixes
- Fermeture magnétique
- Coulissement sur chariot à double roulettes
- Système anti-déraillement des portes
- Système de déclipsage facile des portes
- Pré-montée
- Profilé d'extension de 3 cm en option.

Caractéristiques

Largeur	800 mm	
Hauteur	1900 mm	
Poids net	34.000 kg	
Matière	Verre/aluminium	
Teinte	Blanc	
Type de produit	Parois accès d'angle coulissantes	
Gamme	VERSEAU	
Durée de la garantie	5 ans	

Caractéristiques

Conditions de la garantie	Sur les produits et pièces, hors pièces d'usures	
Disponible en produit sur mesure	Non	
Forme	Angle	
Couleur profilés	Blanc	
Largeur d'accès en cm	42	
Matière des parois	Verre	
Type de vitrage de paroi sanitaire	Transparent	
Epaisseur du verre en mm	5	
Traité anticalcaire	Non	
Type d'ouverture	Coulissante 2 vantaux	
Paroi sans seuil	Non	
Extensibilité (en cm)	77 - 79	
Code douane SH8	76109090	

Avantages

Système de déclipsage facile des portes. Pré-montée.

🗟 Réglementations

N° de la DoP chez le fabricant

AL 106 V1

Normes DoP

EN 14428: 2004 + A1: 2008

URL DOP

https://www.portailbatiment.fr/asset.php?f=85/57/AST3468557.pdf

Existe aussi en 2 modèle(s)

Référence	Largeur	Couleur profilés	Type de vitrage de paroi sanitaire
7716458	700 mm	Blanc	Transparent

Référence Largeur Couleur profilés Type de vitrage de paroi sanitaire

7716460 900 mm Blanc Transparent

La déclaration de performance (DOP)

est un document établi par le fabricant, qui y décrit les performances de son produit ainsi que son usage prévu. Pour tout complément : http://www.rpcnat.fr

Pour tous les produits concernés par le marquage CE, autres que les produits de construction soumis à DoP, le fabricant doit rédiger une déclaration UE de conformité (DoC).

Il y atteste que son produit est conforme aux exigences essentielles réglementaires, définies par l'Union Européenne en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

Elle est disponible en téléchargeant le fichier PDF ou en scannant le code QR ci-contre avec votre téléphone portable ou avec votre tablette.



